

BULLETIN DE SOUTIEN / COTISATION



Nous avons besoin de vous pour nous aider à :

- Dynamiser l'association

Par votre adhésion et votre soutien

- Soutenir nos différents projets

En trouvant des mécènes, des donateurs, des bénévoles et/ou du mécénat de compétences.

En devenant membre adhérent pour 20 € vous aiderez l'association à améliorer d'urgence le cadre de vie des résidents, à les accompagner au quotidien et à être plus représentative auprès des collectivités locales et de l'Administration tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt sur le revenu pour votre adhésion ou votre don. L'association vous remercie par avance de votre soutien.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

- Je souhaite devenir membre de l'association - Cotisation 20 €
- Je souhaite renouveler mon adhésion à l'association - Cotisation 20 €
- Je souhaite faire un don et ainsi être un membre bienfaiteur de l'association

Je joins un chèque de :

Chèque à l'ordre de : « **Les amis de Pierre** » *exclusivement*

Ce versement donne droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable (loi 20036709 du 01-08-2003). Ces nouvelles dispositions permettent de donner 50% de plus aux « amis de Pierre » sans dépense finale supplémentaire. Un reçu fiscal vous sera envoyé par retour de courrier.

A l'adresse suivante: Association les amis de Pierre
9 rue Jules Lemaître
45000 Orléans

**L'association « les amis de Pierre » a créé un fonds de dotation
permettant de recevoir les dons de mécènes et les legs.
N'hésitez pas à nous contacter sur ce sujet au 02 38 54 35 05**

Les amis de Pierre
15, allée du Clos fleuri
45000 Orléans
Tél. 02 38 43 09 47 – Fax. 02 38 53 34 65
www.amisdepierre.com - contact@amisdepierre.com